

Office fédéral des transports

3003 Berne

konsultationen@bav.admin.ch

Paudex, le 3 mai 2022
ep/mjb

**Loi fédérale concernant l'infrastructure de données sur la mobilité
Réponse à la consultation**

Madame, Monsieur,

Nous nous référons au courrier du 02.02.2022 de la Cheffe du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) relatif à l'objet mentionné en titre et vous prions de trouver, ci-après, notre prise de position succincte sur ce dernier.

Nous relevons que le processus qui a mené au projet soumis à la présente consultation a duré plusieurs années. Pour mémoire, en effet, un premier projet de loi sur une infrastructure de données visant à libéraliser la vente de billets de transports publics, et ainsi faciliter la création d'offres de mobilité multimodale, avait été mis en consultation en décembre 2018, avant d'être mis sur une voie de garage pendant deux ans, puis abandonné au profit du présent projet.

Nous relevons, ensuite, que le projet soumis à la présente consultation est orienté sur le maintien du monopole des transports publics, avec en plus un risque d'atteinte à la propriété de données privées.

A l'inverse, nous craignons qu'un rejet de ce projet de loi se traduise par le maintien pur et simple du monopole des transports publics, alors qu'il s'agit de libéraliser la vente des billets de transports publics, pour faciliter le développement d'offres multimodales.

Au final, nous demandons donc que ce projet de loi soit modifié de manière substantielle dans le sens, d'une part, d'une libéralisation de la vente de billets de transports publics et, d'autre part, du respect de la propriété des données privées.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à cette prise de position, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Centre Patronal

Patrick Eperon